

**Monsieur le Maire de VIAS  
Hôtel de Ville  
6, Place des Arènes  
34450 VIAS**

Béziers, le 19 novembre 2025

***Objet : Acquisition par la commune de VIAS des parcelles BI 2-BI 117-La CARABASSE-***

Nos références : GB/SC

Vos références : HM/LL/SD

***Dossier suivi par Sophie DELAGE***

*Envoi en lettre recommandée avec AR n°1A21588058535*

*+envoi avancé par mail à [s.delage@ville-vias.fr](mailto:s.delage@ville-vias.fr)*

Monsieur le Maire,

Je reviens vers vous suite à votre proposition d'acquisition des parcelles BI 2 et BI 117 d'une superficie totale de 11 348 m<sup>2</sup> situées au lieudit « La Carabasse », formulée par courrier daté du 17 juillet 2025.

Par les présentes, je vous confirme que VIATERRA consent à céder à la Ville de VIAS lesdites parcelles pour un prix total de 283 700 € HT soit 25€ HT/m<sup>2</sup> avec un paiement du prix sur l'exercice 2026 et sans échelonnement, étant précisé que les frais notariés seront à la charge exclusive de la commune.

Nous avons bien pris acte que cette acquisition par la commune a été inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 11 décembre 2025.

Nous restons donc dans l'attente de l'approbation de cette vente par votre assemblée délibérante afin d'organiser cette vente au plus tard fin du premier trimestre 2026.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

**VIATERRA**  
SAEML au capital  
De 2 494 440 €  
RCS Béziers  
B 642 920 029

Siège social  
Hôtel de Ville Béziers

Siège administratif  
35 bd de Verdun  
CS 642  
34536 Béziers cedex

Contact standard :  
04 67 28 28 49  
[contact@viaterra-epl.fr](mailto:contact@viaterra-epl.fr)

**Géraldine BEDES**  
*Directrice Générale*

